Polynésie française et Nouvelle-Calédonie : les nouvelles cibles de la Chine ?

30 décembre 2023

« *Je vois parfois des projets, oserais-je dire exotiques, aventureux, aux financements incertains, aux créations d'emplois improbables, avec d'étranges investisseurs. Méfiez-vous ! Ce n'est pas une bonne idée* »[1]. Ce sont par ces mots, prononcés lors de son discours à Papeete le 27 juillet 2021, que le président de la République française Emmanuel Macron a fait référence aux investissements chinois en Polynésie française, particulièrement à son projet d'aquaculture sur l'atoll d'Hao. Des investissements qui inquiètent l'État, car vus comme étant l'illustration de la volonté chinoise d'étendre son influence dans le Pacifique, espace dans lequel la France est présente à travers trois de ses territoires (la Nouvelle-Calédonie, la Polynésie française et Wallis-et-Futuna). Une ambition qui est devenue pour la France un véritable enjeu de souveraineté économique, politique voir même territorial.

L'expansionnisme chinois dans le Pacifique

Depuis les années 90, mais surtout les années 2000 avec le vide laissé par les Occidentaux décidés à s'impliquer au Moyen-Orient face au terrorisme, obligeant

ainsi les pays insulaires à chercher d'autres soutiens que leurs partenaires historiques, la République Populaire de Chine (RPC) s'est faite de plus en plus présente dans la région du Pacifique[2]. Elle cherche à y accomplir quatre objectifs : réduire les soutiens de Taïwan, développer des partenariats commerciaux profitables, assurer son approvisionnement en matières premières et se dégager de l'encerclement occidental[3]. Un encerclement, une stratégie de « *containment* » organisée par les États-Unis et consistant en deux chaînes de défense. La première composée de la Corée du Sud, du Japon, de Taïwan, des Philippines et du Vietnam, et la seconde allant d'Hawaï à l'Australie[4].

Ainsi, la Chine s'est bien implantée en Mélanésie, comme aux îles Fidji depuis le coup d'état en 2006, car c'est l'espace géographique où se trouve la plupart des États indépendants du Pacifique, brisant dès lors la deuxième ligne de défense américaine[5]. Les deux autres ensembles océaniens sont en effet plus difficiles d'accès, la Micronésie étant liée institutionnellement aux États-Unis. Les États qui la composent ne dirigent pas pleinement leur politique extérieure. Quant à la Polynésie, l'Occident est globalement très présent comme la France avec la Polynésie française, les États-Unis avec Hawaï ou encore la Nouvelle-Zélande avec les îles Cook[6].

Une avancée chinoise qui passe bien souvent par le déploiement du « piège de la dette », consistant pour des pays riches à faire des prêts à des pays en développement qu'ils ne pourront rembourser, ou du moins très difficilement, afin de placer ces derniers sous dépendance des premiers, permettant aux États créanciers de dicter une certaine politique aux États endettés[7]. Une stratégie employée par la Chine en Afrique, mais également en Océanie comme en Papouasie-Nouvelle-Guinée, où l'État ne peut plus rembourser les emprunts chinois, et offre *de facto* une position stratégique et d'importantes ressources minières à la RPC. Un piège dans lequel est aussi tombé Tonga, où les prêts chinois ont atteint en 2021 45 % du PIB[8]. Nous pouvons également citer le Vanuatu, dont la dépendance financière à l'égard de Pékin s'est accrue, et dont le nouveau Premier ministre a récemment remis en cause un accord visant à accroître les relations avec l'Australie[9]. Enfin les Îles Salomon depuis 2019 avec l'élection de Manasseh Sogavare, qui a vu en deux ans les emprunts se multipliés

jusqu'à envisager de louer pour 75 ans l'île de Tulagi[10]. Une influence chinoise qui s'illustre parfaitement avec la signature en 2022 d'un pacte de sécurité signé entre les deux États[11], le financement des Jeux du Pacifique de 2023[12], et surtout la fin de la reconnaissance de Taïwan par le pays[13].

Dès lors, la France se retrouve confrontée à l'expansionnisme chinois dans le Pacifique, principalement à travers deux de ses territoires ultramarins que sont la Nouvelle-Calédonie et la Polynésie Française. Bien entendu la RPC ne cherche pas à s'y implanter autant que dans les États précédemment cités, n'y conteste pas ouvertement la souveraineté française, toutefois elle refuse de reconnaitre la France comme un acteur légitime dans cet espace. Une pensée parfaitement illustrée par les propos de l'amiral chinois Li Ji en 2013 lors du Shangri-La Dialogue, où ce dernier avait dit : « Pour nous la France c'est en Europe »[14].

Les nombreux intérêts chinois dans ces territoires français

Au-delà des intérêts géopolitiques globaux que représentent le Pacifique pour la RPC, la Nouvelle-Calédonie et la Polynésie française présentent certaines caractéristiques poussant la Chine à avoir un œil sur ces territoires.

En effet, certes la volonté de la RPC de se désenclaver la pousse à convoiter ces zones maritimes qui font de la France la deuxième puissance maritime au monde, mais il faut souligner que les eaux territoriales de la Nouvelle-Calédonie et de la Polynésie Française regorgent de ressources halieutiques. Notons également les encroûtements de manganèse cobaltifère dans l'archipel des Tuamotu en Polynésie[15], et les ressources qui ne sont pas encore exploitables pour des raisons techniques, mais qui pourraient l'être dans les années à venir, comme les nodules qui se trouvent au fond des océans[16].

Le nickel, présent en Nouvelle-Calédonie, attire aussi fortement la Chine, qui cherche à diversifier ses approvisionnements[17]. On ne sait pas précisément ce qu'en fait la RPC, mais globalement le nickel s'utilise pour faire soit des batteries, soit de l'acier inoxydable (servant ensuite dans la construction d'infrastructures

ou dans le domaine militaire)[18]. La Chine est désormais le premier acheteur du nickel calédonien (ses usines absorbaient en 2020 72% de ce nickel)[19], un secteur qui est à l'origine du quart des emplois privés de ce territoire en 2019 selon l'ISEE (Institut de la Statistique et des Etudes Economiques)[20], faisant ainsi craindre une trop grande dépendance envers la RPC.

La situation géographique de ces territoires intéresse également la Chine, en particulier celle de la Nouvelle-Calédonie qui se trouve en Mélanésie, au cœur du Pacifique, des voies de passages qui sont nécessaires notamment pour l'acheminement du lithium exploité par les Chinois en Amérique du Sud[21]. De plus, la RPC considère que si ces territoires deviennent indépendants, ils seront naturellement placés à terme sous sa dépendance. En effet, pour Bastien Vandendyck, analyste en relations internationales, enseignant la géopolitique du Pacifique à l'Institut Catholique de Lille, et ayant publié sur le processus d'autodétermination en Nouvelle-Calédonie pour l'Institut de Relations Internationales et Stratégiques, « il n'y a aucun scénario possible où une Nouvelle-Calédonie indépendante ne tombe pas sous le giron chinois »[22]. Une pensée partagée par l'ancien député de Nouvelle-Calédonie Philippe Gomès, qui l'avait exprimé en ces mots avant le deuxième référendum sur l'autodétermination : « *Si c'est « oui » à Kanaky [nom donné à la Nouvelle-Calédonie par les indépendantistes], dans les dix ans, pas plus, on deviendra une colonie chinoise* »[23]. Dans ce cas de figure, ce territoire permettrait à la RPC de continuer à se désenclaver, à se libérer du « *containment* » américain. Surtout, cela permettrait potentiellement d'encercler l'Australie avec le soutien de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, des Îles Salomon, du Vanuatu et des Fidji[24]. Notons enfin qu'une Nouvelle-Calédonie sous giron chinois est utile à la RPC car elle dispose d'espaces sur lesquels il est possible d'installer des infrastructures militaires pour des coûts raisonnables[25].

Quant à la situation géographique de la Polynésie, d'après la sinologue Hinano Guérin, le Pacifique est *aussi une « entrée évidente pour rejoindre l'Antarctique, les terres Australes… On sait que l'Antarctique va jouer un rôle essentiel dans les années à venir. Et la Polynésie se trouve sur le chemin* »[26].

Nouvelle-Calédonie : la tentative d'une implantation politique

La Chine a un modus operandi assez simple, et principalement économique, car plus discret comme on a pu le voir avec le piège de la dette. Ce piège ne pouvant s'appliquer pour les territoires français, la RPC est dans l'obligation de passer par d'autres moyens comme l'achat d'hôtels, puis l'établissement d'une ligne aérienne directe amenant des touristes chinois, en notant que cette liaison aérienne peut également servir leurs services de renseignement, ou faire venir des investisseurs qui ensuite pourront développer les activités économiques chinoises dans le territoire[27]. Un processus tenté en Polynésie française comme nous le verrons mais inutilisable en Nouvelle-Calédonie.

En effet, la France a toujours veillé à ce que la Chine ne puisse s'y implanter économiquement. On sait que ce pays a fait des propositions d'achats d'usines liées au nickel (le poumon économique de ce territoire) ou d'hôtels en Province Sud, mais ces dernières n'ont pas abouti[28]. Sans compter le refus français en 2009 de voir la création d'un consulat chinois à Nouméa, tout comme l'ouverture d'un institut Confucius quelques années plus tard[29]. De ce fait, la Chine est dans l'obligation, si elle veut y développer son influence, de passer par des canaux autres qu'économiques, et ce même si plus complexes et moins discrets. On a ainsi par exemple soupçonné la RPC d'ingérence durant les campagnes référendaires de 2018[30] lorsqu'on a remarqué sur les réseaux sociaux des publications ne provenant pas du territoire national et qui ont pu favoriser le camp indépendantiste[31].

Hormis cela, il est crucial de souligner que l'implantation politique et culturelle chinoise passe par le biais d'associations, qui, sous couvert d'évènements sociaux-culturels, poussent au rapprochement des élus locaux et des haut-dignitaires chinois. Des associations souvent en lien avec l'Association du peuple chinois pour l'amitié avec l'étranger (APCAE), considérée comme étant le bras armé du parti communiste chinois en vue d'accroître l'audience de la Chine à travers le monde. Mentionnons d'ailleurs ici le fait que son ancienne présidente, Mme. Li Xiaolin, a rencontré l'ambassadeur de France en Chine en mai 2020[32].

Cette manière de faire se retrouve particulièrement en Nouvelle-Calédonie où, par exemple, Roch Wamytan, membre de l'Union Calédonienne (parti indépendantiste) et actuel président du Congrès de la Nouvelle-Calédonie, a eu deux directeurs de cabinet qui sont d'éminents membres de l'Association d'Amitié Sino-Calédonienne[33] comme Karine Shan Sei, présidente de cette même association de 2016 à 2018[34]. Notons que cette dernière a par ailleurs organisé un an avant le référendum, en octobre 2017, la visite de l'ambassadeur de Chine en France, accompagné de son épouse et de ses conseillers, en Nouvelle-Calédonie pendant une semaine[35]. L'ancien député Philippe Gomès témoigne ainsi de cette visite : « *Ils ont vu tout le monde, ils demandaient de quoi nous avions besoin : tourisme, aquaculture, tout ce qui était susceptible d'intéresser ils le proposaient* »[36]. L'Association d'Amitié Sino-Calédonienne, créée en 2016, est même qualifiée par Bastien Vandendyck comme étant : « *un institut Confucius (ndlr) déguisé* ». Selon lui, il s'agit d'une « *association de lobbying pro-pékin* »[37]. Toutefois, depuis 2021, son activité s'est toutefois fortement ralentie après que ses liens avec la Chine ont été révélés publiquement[38].

Rajoutons enfin le fait que le Front de Libération Nationale Kanak et Socialiste (un mouvement qui regroupe les différents partis politiques indépendantistes, tel que l'Union Calédonienne) est membre du Groupe de Fer de Lance Mélanésien, une organisation internationale créée dans les années 80 visant à favoriser les échanges économiques entre les peuples mélanésiens, mais également à soutenir l'indépendance de ces mêmes peuples, donc de la Nouvelle-Calédonie. Or, la Chine soutient cette organisation, y compris financièrement en ayant participé à la construction de son siège à Port-Vila, et en ayant versé une partie des salaires des permanents de l'organisation[39].

Polynésie française : La tentative d'une implantation économique

Comme précisé précédemment, la Chine a normalement pour habitude de développer son influence dans le Pacifique à travers l'économie. Une manière de faire qu'elle cherche à appliquer en Polynésie française, où elle peut notamment s'appuyer sur sa diaspora qui, il y a encore 20 ans, était plutôt acquise à Taïwan,

mais qui aujourd'hui présente une grande sensibilité au discours de Pékin[40]. En 2015, le groupe chinois HNA Tourism a acheté deux hôtels 5 étoiles, le *Hilton Moorea Lagoon Resort* et le *Saint Régis Resort* de Bora Bora[41], et a ouvert par la suite des lignes aériennes directes entre la Chine et la Polynésie française[42]. Même si ces deux établissements ont été revendus en 2022 à un groupe hongkongais[43], la tentative d'influence économique chinoise perdure et s'illustre surtout avec le projet d'aquaculture dans l'atoll de Hao. Ce même projet qui a forcé le Président français à réagir lors de sa visite à Papeete en juillet 2021.

La Chine semble en effet s'intéresser fortement à la Polynésie française et adopte une politique d'expansion qui ne se limite plus uniquement à l'achat de biens immobiliers mais aussi à des projets d'investissement, comme la création de la plus grande ferme aquacole au monde sur l'atoll de Hao, cinquante mille tonnes de poissons seraient produites chaque année. Un projet avorté, mais qui était en discussion depuis une décennie et dont l'envergure illustre parfaitement la volonté chinoise de s'implanter en Polynésie française. Wang Cheng, le PDG chinois de Tahiti Nui Ocean Foods, prévoyait ainsi d'investir sur dix ans 150 milliards de francs pacifique (soit 1,25 milliard d'euros) pour la réussite du projet[44]. Une somme qui faisait miroiter d'importantes retombées économiques pour l'atoll, particulièrement demandées sur ce territoire qui a vécu économiquement au rythme des essais nucléaires, dont l'arrêt et le démantèlement du Centre d'expérimentations du Pacifique en 2000 a entraîné la fermeture des commerces et l'exode de la population cherchant des opportunités d'emplois ailleurs[45]. L'engouement était tel que Wang Chen fût élevé en 2018 au rang de commandeur dans l'ordre de Tahiti Nui[46].

Cependant, derrière cela, la RPC cherchait d'abord à répondre à la demande intérieur de poisson, les eaux de la Zone Économique Exclusive de la Polynésie française étant riches en ressources halieutiques[47]. Au-delà de cette visée économique, le véritable objectif de Pékin est d'élargir son champ d'influence jusqu'aux confins du Pacifique, sans compter que la Polynésie est située à un carrefour stratégique, comme nous l'avons vu, entre le continent asiatique, le continent Nord-Américain et l'Antarctique. L'accomplissement des objectifs chinois sur ce territoire, aurait fait de Pékin un acteur incontournable de la vie locale polynésienne.

Au-delà de cela, il est capital de souligner la création en 2007 d'un véritable réseau diplomatique avec l'ouverture du consulat de Chine sur l'île de Tahiti[48]. Bien qu'ayant un rôle purement administratif, il permet aussi d'étendre la toile chinoise sur le terrain économique en favorisant les relations avec le réseau d'affaire local. Cela a été particulièrement frappant lors de la crise du Covid-19, quand, au travers de cet institution, Pékin a pu livrer 2,2 millions de masques chirurgicaux et 15,8 milles masques FFP-2[49]. Un évènement capital car il montre que la Chine arrive, d'une certaine manière, à se substituer à l' État français dans son rôle régalien de protection de la population.

Mais surtout, en 2013, est officialisé l'Institut Confucius au sein de l'Université de Papeete. Ces organismes, liés au Parti Communiste Chinois, séduisent les universités et les acteurs politiques locaux qui, conscients des liens entre ces instituts et le PCC, espèrent pouvoir les utiliser comme des canaux pour développer les relations commerciales[50]. Mentionnons également les cas de propagande, ou même d'espionnage quand des postes permettent aux ambassades et aux consulats de surveiller les étudiants chinois et de recueillir des informations sur les ennemis présumés et d'intimider les dissidents[51].

Relevons enfin le déploiement d'une stratégie de communication auprès de la population qui se fait par le biais de la presse locale. Les médias étrangers sont également sollicités tels que le média russe « Russia Today » et la chaîne chinoise de télévision « CGTN » relayant la venue en Chine du Président de la Polynésie française, Edouard Fritch, en juin 2015[52]. Les médias chinois ont couvert l'évènement avec une interview de celui-ci par la principale chaîne de télévision du pays : « CCTV ». Une chaîne qui s'est d'ailleurs engagée à réaliser un reportage sur la Polynésie afin de la promouvoir en Chine[53]. Cette visite a également été l'occasion pour le Président polynésien de rencontrer des membres de l'APCAE, notamment sa présidente de l'époque Mme. Li Xiaolin[54]. Cette dernière décennie, cette organisation s'est effectivement faite plus active en Polynésie en ayant envoyé une délégation en 2013[55], mais aussi en 2018 où elle a rencontré le Président de l'Assemblée polynésienne[56].

Les réactions de l'État et de son Outre-Mer

Il aura fallu attendre le déplacement du président de la République en juillet 2021 en Polynésie pour avoir une réelle réaction française sur l'implication chinoise dans le territoire. Interrogé spécifiquement sur le projet de ferme aquacole de Hao, il déclare : « *Je pense que c'est ubuesque (…), mesurez ce qu'a fait la République pour l'économie polynésienne, les acteurs économiques polynésiens ne contribuent pas, on a mis 600 millions d'euros ! Il n'y a pas un département de l'Hexagone pour lequel on fait un tel effort de solidarité sans contribution. Donc on ne peut pas dire, on est Français le lundi et Chinois le mardi* »[57]. Les 600 millions font ici référence aux prêts garantis par l'État pour faire face à la crise du COVID[58]. Rajoutons à cela également l'annonce d'un fonds d'investissement pour les énergies renouvelables de 60 millions d'euros entre 2023 et 2026[59], et un investissement de 14,6 milliards de francs pacifique (soit plus de 120 millions d'euros), de pair avec l'exécutif polynésien, dans des secteurs productifs[60].

Jusqu'à l'abandon du projet en 2023, une partie de la classe politique locale était restée favorable à la ferme aquacole. Papeete souhaite en effet que sa croissance économique ne dépende pas entièrement de la métropole, notamment en misant sur ce projet. L'administration locale avançait aussi le fait qu'elle avait déjà investi, depuis 2015, 617 millions de francs pacifique (soit plus de 5 millions d'euros) afin de réaliser cette ferme aquacole[61]. Le gouvernement français quant à lui, avait averti la population locale que les retombées économiques promises par Pékin sont inexistantes, que les poissons élevés ne serviraient qu'à être vendus sur le marché chinois, et que si tel n'était pas le cas, ils seraient vendus à bas prix, en raison du faible coût de production, venant ainsi concurrencer la pêche locale[62]. Ce projet a finalement été annulé par le nouveau Président de la Polynésie française, l'indépendantiste Moetai Brotherson, qui a notamment déclaré : « *Nous avons mis fin aux discussions. Il faut être prudent avec la Chine. Cela ne veut pas dire qu'il ne faut pas discuter. Mais on ne veut pas échanger un colonisateur contre un autre* »[63]. Enfin, notons que le 10 octobre 2023 est venue à Hao une délégation menée par le Haut-Commissaire, Éric Spitz, pour discuter justement de la possibilité de mettre en place un groupe de travail dans le but

d'étudier de nouvelles pistes pour l'aquaculture avec des partenaires autres que chinois[64].

En ce qui concerne la Nouvelle-Calédonie, la manière dont les indépendantistes conçoivent leurs relations avec la RPC pourrait être résumé par les propos tenus par Jean-Marie Tjibaou (une figure du mouvement indépendantiste) lorsqu'il disait : « L'indépendance, c'est de bien calculer ses interdépendances »[65]. Ainsi, selon eux la stratégie qui devrait être appliqué dans le cas d'une Nouvelle-Calédonie indépendante serait de maintenir une association avec la France et de développer des projets communs avec la Chine, et ce même si la possibilité d'un équilibre entre les deux puissances sans soumission à la RPC est plus que discutable.

Notons également la certaine fascination des indépendantistes calédoniens par la réussite économique de la Chine, qui décline toutefois du fait des récents problèmes économiques majeurs rencontrés par la RPC et de l'image de dictateur de Xi Jinping[66].

Concernant l'exécutif français nous pouvons soulever les propos qu'a récemment tenu le président de la République à Nouméa le 26 juillet 2023 : « *Si l'indépendance, c'est de choisir demain d'avoir une base chinoise ici ou d'être dépendant d'autres flottes, bon courage ! Ça ne s'appelle pas l'indépendance. La France, elle offre à ses territoires en Pacifique la véritable indépendance, celle du respect de la République, qui respecte les cultures et la diversité, qui construit un projet d'avenir universel. […] Et donc, quand on vous explique qu'on va se sortir des griffes de la République française en allant trouver des pactes ou des alliances avec certaines grandes puissances voisines qui nous proposent des grands investissements, regardez la région, regardez. Regardez des pays qui étaient indépendants, qui sont allés faire des formidables contrats avec des grandes puissances, qui leur proposaient des formidables investissements ; comment sont-ils en train de se réveiller ? Criblés de dettes, ayant perdu leurs terres, ayant perdu leur souveraineté industrielle, minière, parce que ces grandes puissances leur ont prises. C'est ça, la réalité géopolitique de la région* »[67]. Plus que des paroles, c'est notamment en réaction aux soupçons d'ingérences chinoises lors du référendum de 2018 que l'État a créé en 2021 « VIGINUM », un service technique chargé de la vigilance contre les ingérences numériques

étrangères, qui servira notamment durant le troisième référendum sur l'autodétermination en décembre 2021[68].

Au-delà de ça, le gouvernement français réagit surtout globalement avec sa nouvelle stratégie Indopacifique, principalement son volet militaire, visant entre autres à « *assurer et défendre l'intégrité de la souveraineté de la France, la protection de ses ressortissants, de ses territoires et de sa ZEE* »[69]. Une stratégie soutenue par la Loi de Programmation Militaire 2024-2030 qui prévoit ainsi par exemple pour la Nouvelle-Calédonie la livraison de 16 véhicules SERVAL, d'un patrouilleur Outre-mer ou encore de deux hélicoptères de manœuvre (CARCAL et H225)[70]. Concernant la Polynésie française nous pouvons citer la livraison de deux patrouilleurs Outre-mer, de 5 véhicules SERVAL et de 3 Falcon 50 de surveillance[71]. Notons également, concernant le projet aquacole chinois, le stationnement de militaires sur l'atoll de Hao à travers le Régiment de Service Militaire Adapté[72].

Une armée qui sert aussi une stratégie globale de coopération avec les États de la région. C'est le cas au Vanuatu par exemple, où la France s'est récemment réinvestie avec l'arrivée de Jean-Baptiste Jeangène Vilmer (co-auteur du rapport de l'IRSEM sur les opérations d'influence chinoises) comme nouvel ambassadeur, et où elle y a notamment fait intervenir les forces armées de Nouvelle-Calédonie après des épisodes météorologiques extrêmes[73]. Il est aussi intéressant de soulever l'organisation du *South Pacific Defence Ministers Meeting* (SPPDM) en Nouvelle-Calédonie entre le 4 et le 7 décembre 2023, consistant en un sommet regroupant les ministres de la Défense de la région Indopacifique[74].

Cependant, comme l'a indiqué le chef d'état-major des armées, le Général Thierry Burkhard, lors d'une audition au Sénat rendue publique début juillet 2023, il n'y a pas aujourd'hui de *« menace militaire »*en tant que telle contre la Nouvelle-Calédonie ou la Polynésie française, mais plutôt des risques d'atteinte à *« notre souveraineté »* liés à l'expansionnisme économique chinois. Or, « ce n'est pas seulement en construisant des bases qu'on [les] contrecarrera », a affirmé le Général[75]. Un avis partagé par Bastien Vandendyck, qui rappelle que le Pacifique océanien n'est plus depuis la Deuxième Guerre mondiale un espace de *hard power* mais bien de *soft power*. Tant que la France ne mettra pas plus de moyens

pour développer l'économie, et notamment l'économie verte, dans ses territoires, la Chine aura des arguments pour étendre son influence dans la région. Selon lui, la France doit établir davantage de partenariats commerciaux avec les États du Pacifique et faire de ses territoires des plateformes économiques, sanitaires et universitaires. Elle devrait également embrasser la diplomatie écologique/verte, car l'impératif premier de ces territoires est le réchauffement climatique avec notamment la montée des eaux. En faisant cela, la France pourrait porter une voix singulière qui répondent aux besoins réels à la fois de ses propres territoires d'Outre-Mer, mais aussi des États indépendants du Pacifique qui pourraient alors sortir du choix cornélien : États-Unis ou Chine[76].

Nuançons enfin en rappelant que Taïwan reste actuellement l'objectif numéro un de la Chine, et non pas les autres îles du Pacifique, en particulier les territoires appartenant à une trop grande puissance comme la France. La RPC considère en effet qu'elle a le devoir de récupérer cette île à l'horizon 2049 (date marquant le centenaire de la Chine communiste). L'implantation chinoise dans le Pacifique sert d'abord cet objectif. Plus la Chine est forte ailleurs, plus elle possèdera des points de pressions qui rendront les Occidentaux moins sensibles au sort de Taïwan[77].

Toutefois, la prise ou non de Taïwan déterminera inévitablement la future politique de la Chine dans le Pacifique. Si l'île est rattachée à la RPC, cette dernière aura plus de moyens et de possibilités pour avancer d'avantage dans cet espace[78]. Dans cette optique, la France devra s'attendre à une accentuation des velléités chinoises dans la région, et donc dans ses territoires du Pacifique. Des velléités qui pourraient ne plus se limiter seulement à la Polynésie française et à la Nouvelle-Calédonie, et qui pourraient éventuellement s'étendre à Wallis-et-Futuna, une collectivité jusqu'à présent plutôt épargnée, bien qu'ayant sur son territoire la présence elle aussi depuis 2018 d'une « association d'amitié » avec la Chine[79].

VIGNER Alexis

BIBLIOGRAPHIE :

Articles de presse:

JEANNIN Alain, « “Quoi de mieux pour entrer en Nouvelle-Calédonie que de s’emparer du nickel” explique Bastien Vandendyck, analyste en relations internationales », *Nouvelle-Calédonie la 1ère*, 25 janvier 2021, disponible sur : https://la1ere.francetvinfo.fr/nouvellecaledonie/quoi-de-mieux-pour-entrer-en-nouvelle-caledonie-que-de-s-emparer-du-nickel-explique-bastien-vandendyck-analyste-en-relations-internationales-916726.html

LASSAUCE Bernard, LINDOR Claude, SCHINTU Laura, DESBOIS Cédric, « Comment la Chine tisse sa toile dans le Pacifique Sud ? », *La 1ère France TV*, 18 octobre 2021, disponible sur : https://la1ere.francetvinfo.fr/nouvellecaledonie/comment-la-chine-tisse-sa-toile-dans-le-pacifique-sud-1131061.html

Auteur inconnu, « Le Vanuatu remet en cause un accord avec l’Australie sur fond d’influence chinoise », *RFI*, 6 septembre 2023, disponible sur : https://www.rfi.fr/fr/asie-pacifique/20230906-le-vanuatu-remet-en-cause-un-accord-avec-l-australie-sur-fond-d-influence-chinoise

Auteur inconnu, « L’archipel des Salomon renonce à louer une île à une société chinoise », *Le Figaro*, 25 octobre 2019, disponible sur : https://www.lefigaro.fr/flash-eco/l-archipel-des-salomon-renonce-a-louer-une-ile-a-une-societe-chinoise-20191025

LEMAÎTRE Frédéric, « La Chine « assure la sécurité » des îles Salomon et s’impose dans le Pacifique », *Le Monde*, 20 avril 2022, disponible sur : https://www.lemonde.fr/international/article/2022/04/20/la-chine-assure-la-securite-des-iles-salomon-et-s-impose-dans-le-pacifique_6122878_3210.html

RUIZ BARRAUD Mathieu, « Que les Jeux du Pacifique 2023 aux Salomon commencent ! », *Nouvelle-Calédonie la 1ère*, 19 novembre 2023, disponible sur : https://la1ere.francetvinfo.fr/nouvellecaledonie/salomon-2023-que-les-jeux-du-pacifique-commencent-1444538.html

HIDALGO Clara, « «Ambitions géostratégiques», «ressources enviables»… pourquoi la Chine étend son influence en Nouvelle-Calédonie ? », *Le Figaro*, 25 juillet 2023, disponible sur : https://www.lefigaro.fr/international/ambitions-geostrategiques-ressources-enviables-pourquoi-la-chine-etend-son-influence-en-nouvelle-caledonie-20230725

JEANNIN Alain, « Nickel : les bons chiffres de la Nouvelle-Calédonie dans le grand bain de la mondialisation », *Nouvelle-Calédonie la 1ère*, 27 novembre 2020, disponible sur : https://la1ere.francetvinfo.fr/nouvellecaledonie/nickel-les-bons-chiffres-de-la-nouvelle-caledonie-dans-le-grand-bain-de-la-mondialisation-896962.html

PECQUET Antoine. « Nouvelle-Calédonie : «Si c'est "oui", on deviendra une colonie chinoise», Libération, 9 octobre 2018, disponible sur : https://www.liberation.fr/france/2018/10/09/nouvelle-caledonie-si-c-est-oui-on-deviendra-une-colonie-chinoise_1684288/

Auteur inconnu, « Trois questions pour comprendre l'axe Indo-Pacifique », *Polynésie la 1ère*, 5 août 2021, disponible sur : https://la1ere.francetvinfo.fr/polynesie/tahiti/polynesie-francaise/3-questions-pour-comprendre-l-axe-indo-pacifique-1074046.html

HUTTON Margot, « Nouvelle-Calédonie : un atout français convoité par la Chine », *TV5 Monde*, 8 décembre 2021, disponible sur : https://information.tv5monde.com/international/nouvelle-caledonie-un-atout-francais-convoite-par-la-chine-33820

CLEMENCEAU François, « ENQUETE. Nouvelle-Calédonie : comment la Chine avance ses pions », *Le JDD*, 8 décembre 2021. https://www.lejdd.fr/International/enquete-nouvelle-caledonie-comment-la-chine-avance-ses-pions-4080746

TANG E., « Bientôt une ligne aérienne directe entre la Chine et la Polynésie », *Polynésie la 1ère*, 2 juin 2015, disponible sur : https://la1ere.francetvinfo.fr/polynesie/tahiti/bientot-une-ligne-aerienne-directe-entre-la-chine-et-la-polynesie-261089.html

VALO Martine, « A Hao, en Polynésie française, un projet controversé de ferme aquacole géante », *Le Monde*, 6 février 2022, disponible sur : https://www.lemonde.fr/planete/article/2022/02/06/a-hao-en-polynesie-francaise-un-projet-controverse-de-ferme-aquacole-geante_6112517_3244.html

MARQUAND Christophe, « Wang Cheng, PDG de Tahiti nui ocean foods, commandeur de l'ordre de Tahiti nui », *Polynésie la 1ère*, 31 mai 2018, disponible

sur : https://la1ere.francetvinfo.fr/polynesie/tuamotu/hao/wang-cheng-pdg-tahiti-nui-ocean-foods-commandeur-ordre-tahiti-nui-594819.html

TANG E., « Edouard Fritch reçu par le vice-président chinois », *Polynésie la 1ère*, 2 juin 2015 : disponible sur : https://la1ere.francetvinfo.fr/polynesie/tahiti/edouard-fritch-recu-par-le-vice-president-chinois-261091.html

Auteur inconnu, « L'Etat et le Pays injectent 14,6 milliards cfp dans l'économie », *Polynésie la 1ère*, 14 décembre 2021, disponible sur : https://la1ere.francetvinfo.fr/polynesie/tahiti/polynesie-francaise/l-etat-et-le-pays-injectent-14-6-milliards-cfp-dans-l-economie-1181119.html

GUIBERT Nathalie, « Moetai Brotherson : « Nous proposons à la France une décolonisation qui pourra être citée en exemple » », *Le Monde*, 7 juin 2023, disponible sur : https://www.lemonde.fr/outre-mer/article/2023/06/07/moetaibrotherson-nous-proposons-a-la-france-une-decolonisation-qui-pourra-etre-citee-en-exemple_6176649_1840826.html

DAMOUR Jacques, « L'État et le Pays en visite à Hao », *Polynésie la 1ère*, 10 octobre 2023, disponible sur : https://la1ere.francetvinfo.fr/polynesie/tahiti/polynesie-francaise/l-etat-et-le-pays-en-visite-a-hao-1434947.html

GUIBERT Nathalie, « En Polynésie, le service militaire adapté s'est rendu indispensable », *Le Monde,* 18 mai 2023, disponible sur : https://www.lemonde.fr/politique/article/2023/05/18/en-polynesie-le-service-militaire-adapte-s-est-rendu-indispensable_6173882_823448.html

Auteur inconnu, « Un sommet régional des ministres de la Défense en Nouvelle-Calédonie en décembre », *Outre-mer la 1ère avec AFP*, 29 septembre 2023, disponible sur : https://la1ere.francetvinfo.fr/un-sommet-regional-des-ministres-de-la-defense-en-nouvelle-caledonie-en-decembre-1431980.html

VINCENT Elise, « Dans l'Indo-Pacifique, les armées françaises confrontées à leurs

limites capacitaires », *Le Monde,* 28 juillet 2023, disponible sur : https://www.lemonde.fr/international/article/2023/07/28/dans-l-indo-pacifique-les-armees-francaises-confrontees-a-leurs-limites-capacitaires_6183644_3210.html

Travaux de recherche et revues :

CHARON Paul et JEANGENE VILMER Jean-Baptiste, « Les opérations d'influence chinoises. Un moment machiavélien », *IRSEM*, Octobre 2021, 654 pages, disponible sur : https://www.irsem.fr/rapport.html

MILHIET Paco, « Géopolitique de l'outre-mer. Quelle concurrence France / Chine en Polynésie française ? », *Diploweb.com la revue géopolitique,* 14 novembre 2021, disponible sur : https://www.diploweb.com/Geopolitique-de-l-outre-mer-Quelle-concurrence-France-Chine-en-Polynesie-francaise.html

BENSA Alban et WITTERSHEIM Éric, « Nationalisme et interdépendance : la pensée politique de Jean-Marie Tjibaou », *Revue Tiers Monde* 38, n°149 (1997): 197-216, page 207, disponible sur : https://doi.org/10.3406/tiers.1997.5134

Article géopolitique :

VIGUIE Paul, « L'influence de la Chine en Polynésie Française, au travers de son projet d'aquaculture sur l'atoll d'Hao », *Ecole de Guerre Economique*, 16 novembre 2022, disponible sur : https://www.ege.fr/infoguerre/linfluence-de-la-chine-en-polynesie-francaise-au-travers-de-son-projet-daquaculture-sur-latoll-dhao

Sitographie :

« Piège de la dette », Géoconfluences, École normale supérieure de Lyon, ISSN : 2492-7775, juin 2023, disponible sur : https://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/piege-de-la-dette

LE GALL Joseph, « Riche, convoitée : La France du Pacifique », *ESPRITSURCOUF*, 18 octobre 2021, disponible sur : https://espritsurcouf.fr/geopolitqiue_riche-convoitee-la-france-du-pacifique_par_joseph-le-gall/

DESMAZURES E. et LALOUM M., "Un quart des emplois du privé lié au nickel en

2019, synthèse n°47, édition mars 2021, ISEE, 6 pages

Documents ministériels :

« La stratégie de la France dans l'Indopacifique », Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères, février 2022, 78 pages

Ministère des armées, la LPM 2024-2030 dans les territoires : Nouvelle-Calédonie, août 2023

Ministère des armées, la LPM 2024-2030 dans les territoires : Polynésie française, août 2023

Documents juridiques :

« Décision n°2022-CC-01 du 11 février 2022 », *Autorité Polynésienne de la Concurrence*, disponible sur : https://autorite-concurrence.pf/decision-n2021-cc-01-du-6-mai-2021-duplicate-1/

Documents administratifs :

Journal officiel du territoire des îles de Wallis et Futuna n°486, 31 décembre 2018, 49 pages.

Entretiens :

Entretien avec Bastien VANDENDYCK (analyste en relations internationales, enseignant la géopolitique du Pacifique à l'Institut Catholique de Lille, qui a notamment publié sur le processus d'autodétermination en Nouvelle-Calédonie pour l'Institut de Relations Internationales et Stratégiques) réalisé dans le cadre de cet article le 17 novembre 2023

« Entretien exclusif avec Emmanuel Macron », *Polynésie la 1ère*, 28 juillet 2021, disponible sur : https://www.youtube.com/watch?v=uRs7RVP0NPI

Discours :

« Discours du Président Emmanuel Macron depuis Papeete. », *Elysée*, publié en ligne le 28 juillet 2021, disponible sur : https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2021/07/28/discours-du-president-emmanuel-macron-depuis-papeete

« Discours de Nouméa. », *Elysée*, 26 juillet 2023, disponible sur : https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2023/07/26/discours-de-noumea

Communiqués :

« Rencontre avec LI Xiaolin, ancienne présidente de l'Association du peuple chinois pour l'amitié avec l'étranger », *Ambassade de France en Chine*, dernière modification le 11 mai 2020, disponible sur : https://cn.ambafrance.org/Rencontre-avec-LI-Xiaolin-ancienne-presidente-de-l

« La délégation de l'Association du Peuple chinois pour l'Amitié avec l'étranger conduite par Madame la Présidente LI Xiaolin est en visite en Polynésie Française », *Consulat de la République Populaire de Chine à Papeete,* 12 octobre 2013, disponible sur : http://papeete.china-consulate.gov.cn/fra/zxxx/201310/t20131012_3459825.htm

« Une Délégation de l'APCAE Rencontre Le Président l'Assemblée de La Polynésie Française », *Assemblée de la Polynésie française*, 28 mai 2018, disponible sur : http://www.assemblee.pf/actualite/article/une-delegation-de-l_apcae-rencontre-le-president-l_assemblee-de-la-polynesie-fra/7254

Notes